

## **COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **SÉANCE DU 12 MARS 2018**

Le Conseil Municipal, après étude et délibération, décide :

- à l'unanimité de ses membres, d'autoriser le Maire à louer des biens communaux et à signer des conventions d'occupation à titre précaire ou des baux de location jusqu'à la fin du mandat.
- par 10 voix pour et une abstention d'accepter de rembourser la somme de 18,13€ à Monsieur Louis HAUTEM pour les frais qu'il a engagés dans le cadre de la prise de commandement du chef de Corps du nouveau corps intercommunautaire du Grand REIMS le 20 janvier 2018.
- à l'unanimité d'accepter le nouveau contrat proposé par EDF Collectivités pour la consommation d'électricité dans la salle polyvalente et invite le maire à le signer. Le contrat prendra effet à compter du 1er août 2018 pour une durée de 3 ans.

Séance levée à 20h30

Le Maire, Richard FERNANDEZ